



# RAPPORT D'ACTIVITÉ





*Christophe LANGOUËT*

Président de la Communauté de Communes  
du Pays de Craon

Ce rapport d'activité 2025 illustre bien plus qu'un simple bilan d'actions : il reflète une ambition collective. Tout au long du mandat, une même conviction a guidé l'action publique : placer l'humain au cœur des décisions et construire un territoire solidaire, dynamique et tourné vers l'avenir.

Cette volonté s'est traduite par des actions concrètes visant à améliorer le quotidien des habitants, renforcer la cohésion sociale et garantir un accès de qualité aux services publics. Les dispositifs de proximité, comme France services, ont permis de simplifier les démarches administratives et de rapprocher l'action publique des habitants, notamment dans les secteurs les plus éloignés. Dans le même esprit, des initiatives de solidarité ont été développées en faveur des familles, des personnes âgées et des personnes en situation d'isolement. Les actions menées par l'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI) illustrent cet engagement fort en faveur du lien social et de l'accompagnement humain. Le Pays de Craon a également soutenu une vie associative, culturelle et sportive dynamique afin que chaque habitant, quel que soit son âge ou son lieu de résidence, puisse accéder à des activités enrichissantes et conviviales. Ces initiatives participent directement à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire.

Conscient des enjeux de demain, le territoire a choisi d'aborder des sujets parfois sensibles mais essentiels, comme la santé mentale ou l'isolement des personnes âgées. À travers des conférences, ateliers et temps d'échanges, des espaces de dialogue ont été créés afin de sensibiliser les habitants, lutter contre les tabous et proposer des solutions concrètes grâce à la mobilisation des acteurs locaux.

La transition écologique a constitué un axe majeur de l'action communautaire. Face aux enjeux climatiques, plusieurs projets ont été menés pour moderniser les équipements publics et réduire leur consommation énergétique, notamment au centre aquatique de l'Odysée ou à la base de loisirs de La Rincerie. La gestion des déchets a également évolué grâce à des outils innovants, comme le contrôle d'accès en déchetterie ou l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer le tri et réduire l'enfouissement. En parallèle, la préservation de la biodiversité et des paysages a été renforcée, symbolisée par la première reproduction du Blongios nain à La Rincerie.

Le développement économique et l'attractivité du territoire ont aussi été au cœur des priorités. L'aménagement de zones d'activité, comme l'extension de la zone économique de la Grange à Quelaines-Saint-Gault, a permis de soutenir l'implantation et le développement d'entreprises locales. L'entrepreneuriat a été encouragé grâce à des dispositifs tels que les prêts d'honneur d'Initiative Mayenne. Par ailleurs, les programmes d'amélioration de l'habitat, comme l'OPAH ou le Pacte Territorial France Rénov', ont contribué à moderniser le parc immobilier et à améliorer le confort des habitants sur notre territoire.

Ce mandat a également été marqué par une volonté d'innovation et de modernisation, qu'il s'agisse de l'utilisation de nouvelles technologies, de démarches de co-construction avec les habitants ou de la rénovation d'équipements publics. Ces innovations ont toujours été pensées comme des outils au service de l'intérêt général et de l'efficacité de l'action publique.

Les réalisations présentées dans ce rapport sont avant tout le fruit d'un travail collectif. L'engagement des élus, le professionnalisme des agents et le soutien des partenaires institutionnels et associatifs ont permis de concrétiser de nombreux projets au service du territoire.

Fort de notre expérience, je suis convaincu que nous saurons relever ces défis avec la même détermination. Le Pays de Craon a su évoluer, s'adapter et innover. Ces qualités seront essentielles pour construire l'avenir de notre territoire. Notre force réside dans notre capacité à travailler ensemble, avec pragmatisme et ambition. C'est en mobilisant toutes les énergies – élus, agents, partenaires, habitants – que nous pourrions poursuivre sur la voie du progrès. En tournant cette page, je veux vous dire merci. Merci pour votre engagement et votre confiance. Ce mandat a été exigeant, mais il a aussi été marqué par des réussites et des moments partagés qui comptent.

Les habitants du Pays de Craon peuvent se sentir attachés à leur territoire. Quant à nous, en tant qu'élus, nous pouvons mesurer le chemin parcouru. Continuons à avancer ensemble, avec la même détermination, pour que le Pays de Craon reste un territoire dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.



## 04 Santé

## 05 Action Sociale / Famille

- 05 Petite Enfance
- 06 Enfance / Jeunesse
- 07 France services / Solidarité - Insertion
- 08 Personnes âgées

## 10 Culture

- 10 Pôle Culture
- 11 Saison Spectacle vivant
- 12 Établissement d'Enseignements Artistiques
- 13 Réseau Lecture publique

## 14 Sport / Tourisme

- 14 Centre aquatique de l'Odyssee
- 16 Base de loisirs de La Rincerie
- 17 Tourisme

## 18 Eau / Assainissement

- 18 Eau potable

## 20 Développement territorial

- 20 Économie
- 22 Habitat
- 23 Emploi

## 24 Aménagement du territoire

- 24 Plan Paysage

## 26 Environnement

- 26 Déchets
- 29 Voirie / Bâtiment

## 30 Finances / RH

- 30 Finances
- 31 Commande publique / Ressources Humaines





### SANTÉ MENTALE : TOUS CONCERNÉS !

Dans le cadre des actions de sensibilisation à la santé mentale et à l'occasion des 10 ans de l'association Relais Santé Bien-Être, une conférence intitulée *Santé mentale : tous concernés !* s'est déroulée le 2 décembre 2025. Animée par la Mutualité Française, cette rencontre a réuni une cinquantaine de participants.

L'objectif de la soirée était de clarifier la notion de santé mentale auprès du grand public et de rappeler qu'elle concerne chacun d'entre nous, au-delà des troubles psychiques. Après avoir présenté des chiffres préoccupants pour le territoire, notamment en Mayenne où le taux de suicide est 36 % supérieur à la moyenne nationale, un temps d'échanges a permis de déconstruire les idées reçues et de dialoguer avec les participants. Des leviers d'action pour préserver sa santé mentale ont été présentés, ainsi que les signaux d'alerte auxquels prêter attention pour soi-même ou pour son entourage.

Cette initiative a contribué à sensibiliser le grand public, à ouvrir le dialogue et à renforcer la dynamique locale autour des actions de prévention en santé mentale.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un cycle de six ateliers de sensibilisation à la nutrition a été proposé dans deux résidences autonomie du territoire (Quelaines-Saint-Gault et Renazé). Ces ateliers, animés par une diététicienne, avaient pour objectif de promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des personnes âgées, tout en favorisant les échanges et la convivialité entre les participants.

Les séances ont abordé différentes thématiques : l'équilibre alimentaire, les besoins nutritionnels spécifiques liés à l'avancée en âge, la prévention à la dénutrition, l'hydratation... Construits de manière participative, les ateliers alternaient apports théoriques, échanges d'expériences et conseils concrets pour le quotidien.



# PETITE ENFANCE

## 200

spectateurs à la conférence  
sur le cerveau de l'enfant

### CERVEAU DE L'ENFANT : LES CLÉS DE LA GESTION ÉMOTIONNELLE !

Le mercredi 26 mars, les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon ont organisé une conférence consacrée aux neurosciences à Livré-la-Touche. L'objectif : sensibiliser les parents, les professionnels de la petite enfance et, plus largement, le grand public au fonctionnement du cerveau de l'enfant.

Au cours de cette soirée, les participants ont bénéficié d'un éclairage scientifique sur les différences de fonctionnement entre le cerveau de l'enfant et celui de l'adulte. En s'appuyant sur des données scientifiques et factuelles, Dimitri Charrier, éducateur de Jeunes Enfants et formateur a expliqué en quoi l'immaturation cérébrale, entre 0 et 6 ans, influence la capacité des jeunes enfants à comprendre, intégrer et répondre aux demandes des adultes.



### FACILITER L'INTERCONNAISSANCE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PARENTS



Le jeudi 5 juin avait lieu la 4<sup>ème</sup> journée des acteurs parentalité du Pays de Craon. Au total, près de 50 professionnels et acteurs engagés sur le territoire ont participé à cette journée à la fois ludique, interactive et riche en échanges.

Le groupe de travail à l'initiative de cet événement est composé de la coordinatrice des acteurs parentalité du CIAS, des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), de la PMI, de l'action sociale de proximité, de l'animatrice du CLS, ainsi que des référents familles des centres sociaux et des Espaces de Vie Sociale (EVS).

Les objectifs de cette journée sont clairs :

- Faciliter l'interconnaissance des professionnels accompagnant les familles et les personnes dans leur rôle de parents.
- Créer un réseau de partenaires, afin de développer des projets et actions communes au service des parents.
- Encourager les échanges et croiser les regards autour de situations professionnelles.

# ENFANCE

## RANDO FUN COLOR : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Pour la première fois, le service Enfance du Pays de Craon a organisé en juillet un évènement festif destiné aux familles. En partenariat avec l'hippodrome et la mairie de Craon, un circuit de 4 km a été tracé sur l'hippodrome, ponctué d'épreuves d'agilité, de défis de précision et, bien sûr, de lancers de poudres colorées.

L'ambiance était au rendez-vous : plus de 500 participants ont profité de cette soirée conviviale et près de 200 kg de poudre colorée ont été utilisés pour illuminer le parcours. Rires, couleurs et bonne humeur ont rythmé la soirée, créant un véritable moment de partage intergénérationnel.



# JEUNESSE

## MUD DAY : UNE JOURNÉE SPORTIVE ET FÉDÉRATRICE POUR LES JEUNES

Le 11 juillet 2025, le service Jeunesse du CIAS du Pays de Craon, en partenariat avec la commune de La Roë, a organisé la nouvelle édition du Mud Day. Un évènement phare destiné aux jeunes de 9 à 18 ans.

Entre courses individuelles et courses collectives, plus de 200 enfants issus des ALSH et structures jeunesse du Pays de Craon, ainsi que de communes voisines comme Château-Gontier et Beaulieu-sur-Oudon, se sont retrouvés pour affronter un parcours d'obstacles grandeur nature (toiles d'araignée, roundballers, pas japonais, fosse à boue, etc).

Cette journée a permis de renforcer l'esprit d'équipe, l'entraide et le dépassement de soi, tout en affirmant l'engagement du service jeunesse pour un territoire dynamique, inclusif et solidaire.



## UN DISPOSITIF RENFORCÉ ET MIEUX IDENTIFIÉ !

Six ans après la labellisation du premier France services en France, chaque habitant se situe désormais à moins de 30 minutes d'une agence. Le Pays de Craon compte deux structures implantées à Craon et Renazé.

En 2025, la collectivité poursuit le déploiement du dispositif « Aller vers » afin de renforcer la connaissance et l'appropriation de France services par les communes du territoire. Des temps d'immersion ont été proposés aux secrétaires de mairie volontaires, afin de leur permettre de mieux appréhender les missions, l'organisation et l'offre de services proposée aux habitants. Une réunion dédiée a également permis de présenter l'outil de prise de rendez-vous en ligne « RDV Service Public », complétée par des interventions en conseils municipaux.

Ces dernières étaient destinées à informer les élus et à favoriser la diffusion du dispositif.

Parallèlement, la collectivité renforce sa communication auprès du grand public en retravaillant notamment la plaquette de présentation France services, afin d'offrir un support plus clair et accessible pour les habitants. La permanence hebdomadaire anciennement tenue à Cossé-le-Vivien a également été rétablie, garantissant une présence régulière et un service de proximité pour les usagers.

## 329

personnes ont fréquenté les EDI en 2025

# SOLIDARITÉ / INSERTION

## UN PROJET CO-CONSTRUIT POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

En 2025, l'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI) du Pays de Craon a lancé une expérimentation innovante sur le territoire : la co-construction d'un séjour de vacances avec des femmes en situation d'isolement, en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique de Quelaines-Saint-Gault.

Cette initiative répondait à un besoin exprimé par les participantes elles-mêmes, pour qui partir quelques jours en vacances représente souvent un véritable défi face à la solitude. Chaque structure a mobilisé des participantes volontaires, et le groupe s'est réuni à quatre reprises pour organiser le séjour via différentes commissions (transport, animation, cuisine et service), avec la volonté de favoriser l'implication active de chacune, plutôt que de proposer un séjour clé en main.

Onze femmes du territoire ont ainsi bénéficié d'un séjour de trois jours à Pornichet, entièrement financé par leur participation. Les retours ont été très positifs, notamment sur les temps collectifs et le partage, et l'ensemble des participantes a exprimé le souhait de renouveler l'expérience.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les participants de l'EDI gèrent une boutique solidaire ouverte à tous, les vendredis après-midi des semaines paires. Retrouvez-y du prêt-à-porter et des accessoires de seconde main à prix mini pour toute la famille (homme/femme/enfant). Rendez-vous 9 rue de l'Éperon à Craon pour découvrir le lieu. Plus d'informations au 02 43 09 09 75.



**L'art de bien vieillir  
en Pays de Craon !**

# PERSONNES ÂGÉES

## CHARTRE DES AÎNÉS : UNE ANNÉE 2025 RICHE EN ACTIONS

Après la signature de la Charte des aînés en 2024, les acteurs du territoire ont placé l'année 2025 sous le thème de « L'art de bien vieillir en Pays de Craon » et ont mené de nombreuses initiatives en partenariat avec la MSA et les acteurs médico-sociaux du territoire.

### 1. Le premier salon « L'art de bien vieillir en Pays de Craon »

Le 12 juin, les organisateurs ont tenu le premier salon du bien vieillir à La Selle-Craonnaise et ont accueilli plus de 200 participants pour leur permettre de s'informer, et d'échanger sur des activités dédiées aux seniors.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La deuxième édition du salon « L'art de bien vieillir » se tiendra au Château de Craon, le mercredi 17 juin 2026.



## 2. Le spectacle interactif « À chacun son chez soi ! »

En octobre, le spectacle interactif « À chacun son chez soi » a abordé les enjeux du maintien à domicile et les professionnels du territoire ont apporté des réponses concrètes.



## 3. Une table ronde sur le thème de la sécurité routière

En novembre, une table ronde sur la sécurité routière a réuni plus de 120 participants autour du code de la route, du vélo électrique, des trottinettes et des gestes de premiers secours. Des ateliers pratiques sur inscription ont ensuite été proposés par l'ASEPT pour approfondir ces thématiques.



## 4. Les repas intergénérationnels

Tout au long de l'année, des repas intergénérationnels à Craon et Renazé ont permis aux enfants et aux seniors de partager des moments conviviaux et des activités ludiques. Parallèlement, un annuaire regroupant les principaux contacts utiles pour bien vivre en Pays de Craon a été édité, facilitant l'accès au maintien à domicile.

## DES REPAS « ZÉRO DÉCHET » GRÂCE À UNE BOUCLE 100 % MAYENNAISE !

Depuis plusieurs années, la coordination du service de portage de repas assurée par le CIAS, en lien avec les fournisseurs du territoire utilisant des contenants jetables, mettait en évidence une consommation importante de plastique. Chaque repas livré générait en moyenne quatre contenants plastiques jetables, contribuant ainsi à la production de plusieurs tonnes de déchets.

Afin de réduire cette production de déchets, le CIAS, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt de CITEO, accompagne désormais les cuisines centrales de Cossé-le-Vivien et de Quelaines-Saint-Gault. Les repas sont désormais servis dans des contenants réutilisables et selon un système de consigne, permettant leur récupération lors de la livraison suivante. Cette initiative rencontre un franc succès, les bénéficiaires se déclarent pleinement satisfaits et les déchets plastiques sont totalement éliminés.

Fabriqués par la société MBPACK à Changé, ces contenants suivent un cycle vertueux mayennais : injection à Laval, stockage et distribution à Vaiges, utilisation et lavage en Pays de Craon, puis recyclage final à Laval.



**35 570**

repas ont été distribués sur le territoire du Pays de Craon en 2025



# PÔLE CULTURE

## JOYEUX ANNIVERSAIRE PAUL CULTURE !

Le 28 juin 2025, musiciens, artistes, bénévoles et habitants du territoire ont investi le plan d'eau du Mûrier à Craon à l'occasion des 10 ans du petit Paul Culture ! Portée par la scénographie d'Élodie Grondin, cette journée festive a réuni les trois services du Pôle Culture, qui ont proposé aux habitants des concerts, des visites, des contes, des jeux et des spectacles dans des lieux spécialement décorés pour l'occasion.

Tout au long de l'après-midi, les 13 groupes de l'EEA ont animé les concerts, tandis que la Cie Oh ! a proposé des visites théâtralisées de la médiathèque. La journée s'est poursuivie avec la présentation de la Saison Culturelle 2025/2026, puis avec le bal participatif « L'arbre à Danser » de la Cie Système B. Deux « Messieurs Loyaux » de la Cie DBK ont assuré l'animation de l'ensemble de la journée.

Au total, 33 agents et environ 200 élèves de l'EEA ont participé à l'organisation de cet événement, qui a rassemblé près de 500 spectateurs.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition du Festival des 37, le Pôle Culture s'est fortement investi sur l'ensemble du territoire. L'EEA a mobilisé 70 élèves et 10 professeurs durant 4 jours, avec plusieurs ensembles et chœurs constitués pour l'événement. Le Réseau Lecture publique a animé la journée dédiée à l'enfance grâce à un escape game proposé par les agents ludothécaires. La Saison Culturelle a enrichi la programmation avec le spectacle *L'Arrière-Pays* de la Cie Les 3 points de Suspension à Renazé et la projection du court-métrage *Ruraliscope : Astillé du passé vers demain*.

## UNE ANNÉE EN MOUVEMENT, ACCOMPAGNÉE PAR LA CIE C'HOARI

L'année 2025 aura été marquée par la présence de la compagnie de danse C'hoari sur le territoire. Les 29 et 30 janvier, les artistes se sont d'abord invitées dans les bars des communes de Quelaines-Saint-Gault (Au QG) et de Congrier (Ô Bistroké) pour y présenter des versions sur-mesure de leur spectacle *Barrez*. Deux soirées festives et atypiques se sont emparées des communes et de leurs habitants avec ferveur et curiosité. Un format hors du commun qui a séduit par sa proximité et son originalité.

Le 31 janvier, la Cie s'est rendue à Livré-la-Touche pour présenter son spectacle *Distro* qui a réuni plus d'une centaine de spectateurs. Elle est revenue en juin à Pommerieux, cette fois pour une semaine de résidence de création de leur nouveau spectacle *Da Gouskate !* qui figurera au programme de la saison 2026-2027. Cette semaine a été l'occasion pour les artistes de rencontrer deux classes de l'école de Pommerieux et de leur présenter un extrait de leur futur spectacle.



## UNE PREMIÈRE ÉDITION DE L'ÉVÈNEMENT *TOUT UN FOIN !* QUI RESTERA DANS LES ANNALES



La première édition de *Tout un Foin !* a mis la ruralité à l'honneur à travers deux soirées conviviales organisées les 25 et 26 avril dans les fermes de la Ragottière à Astillé et du GAEC de la Rive à Athée. Ces rendez-vous ont rassemblé un public nombreux, grâce à l'implication des communes et de leurs habitants.

En amont de ces soirées, la commune d'Astillé a bénéficié d'un vaste projet de médiation culturelle accompagné par Denis Rochard du Groupe Artistique Alice. Des habitants ont imaginé, écrit, tourné et projeté un court-métrage consacré à leur commune et à la vie rurale. Une quinzaine de participants se sont fortement investis, entraînant dans leur sillage plus de 80 personnes pendant près de cinq mois. Présenté lors des deux soirées, le film a été découvert par plus de 250 spectateurs, puis diffusé en décembre dans le cadre du Festival des 37.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En parallèle des spectacles, entre 150 et 200 heures de médiation/actions culturelles sont organisées et financées chaque saison par le service. Cela représente près de 5 000 personnes touchées par ces actions (scolaires, publics empêchés et habitants du territoire).

# 36 %

d'abonnés  
supplémentaires pour  
la Saison 2024-2025

# 5 025

entrées  
sur la Saison 2024-2025  
(tout public et scolaires)

# 5 000

personnes touchées  
par des actions de  
médiation

# 83 %

de taux de  
remplissage moyen  
par spectacle

# ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

**405**

élèves inscrits  
sur l'année 2024-2025

**4 255**

heures allouées  
à l'Éducation Artistique  
et Culturelle

**14**

structures partenaires  
(petite enfance, enfance, jeunesse,  
publics empêchés, grand âge)

## UN STAGE DE CRÉATION INTERGÉNÉRATIONNEL !

Pour la première fois, l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) a proposé, durant le week-end de l'Ascension, un stage de création interdisciplinaire et intergénérationnel, en partenariat avec la Cie T'Atrium.

Pendant 4 jours, élèves, professeurs et habitants se sont réunis à l'Espace Saint-Clément de Craon pour concevoir un spectacle mêlant musique, théâtre et mouvement. Ce temps fort a mobilisé les agents de l'EEA ainsi que les membres de la compagnie, investis tout au long du projet pour en assurer la réussite. Ouvert à toutes et tous, le stage a réuni 9 participants âgés de 10 à 65 ans et a pleinement incarné les valeurs fondatrices de l'EEA : interdisciplinarité, intergénérationnel et inclusion.



## L'EEA A CARTE BLANCHE !

Depuis la rentrée 2024, l'EEA propose des nouveaux rendez-vous : les Cartes Blanches. Ces représentations permettent aux élèves de présenter le travail mené avec leurs professeurs d'instrument et se déroulent dans la chapelle du « 29 » à Craon.

Grâce aux travaux réalisés dans la chapelle Maurice Ravel, le piano à queue a pu y être installé, permettant l'accueil de représentations dans des conditions de jeu particulièrement adaptées et valorisantes pour les élèves. En 2025, 5 cartes blanches ont eu lieu, dont une délocalisée à l'EHPAD de Ballots en juin. Cette initiative a permis à 66 élèves de se produire devant un public conquis, renforçant le lien entre l'EEA et le territoire.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis la rentrée 2025, l'EEA élargit son offre avec des modules ouverts à tous, autour du mouvement, de l'expression scénique ou de la musique. Entre septembre et décembre, 6 modules ont été organisés, s'adressant à la fois aux élèves et aux habitants du territoire. Cette nouvelle initiative a déjà séduit 38 participants, qui ont pu découvrir et enrichir leur parcours artistique au sein de l'EEA.

## LES ACTEURS DU RÉSEAU, CRÉATEURS DU FUTUR SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'étude préalable à l'élaboration du Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture publique menée par le LUCAS (Laboratoire d'Usages Culture(s) Arts Société), agents, bénévoles, partenaires et élus ont pu se retrouver tout au long de l'année 2025.

Ateliers participatifs, temps d'échanges et moments de co-construction ont permis d'explorer collectivement plusieurs questions structurantes :

1. Qu'est-ce que le Réseau Lecture publique du Pays de Craon ?
2. Comment les différents acteurs travaillent-ils ensemble pour répondre aux besoins des habitants ?
3. Quel(s) service(s) imaginer pour demain ?

Autant de pistes de réflexions qui se matérialiseront prochainement par des actions concrètes issues des groupes de travail et par le vote par le Conseil Communautaire du schéma en début d'année 2026, offrant une orientation pour le service de Lecture publique du territoire pour les six prochaines années.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

2025 fut l'occasion pour le Réseau de préparer la réinformatisation et la modernisation de son parc informatique, avec le soutien du Conseil Départemental de la Mayenne et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire. Objectifs : équiper les 20 structures du Réseau en ordinateurs reconditionnés, déployer un logiciel de gestion et surtout proposer un catalogue étoffé et mutualisé avec la BDM (Bibliothèque Départementale de la Mayenne) et les autres réseaux du département !

**3 838**

adhérents actifs

**8 275**

réservations

**113 457**

prêts/prolongations  
(dont 6 219 prêts de jeux)

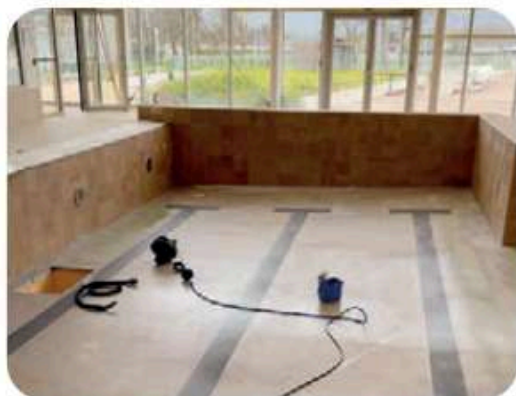
**50**

animations régulières  
(Histoires & contes, Bébés lecteurs, Temps Ludo, etc.)



# L'ODYSSÉE

## FERMETURE POUR TRAVAUX : UN TEMPS CONTRAINT, MAIS PLEINEMENT OPTIMISÉ !



Du 30 décembre 2024 au 23 février 2025, le centre aquatique intercommunal de l'Odysée a temporairement été fermé, afin de réaliser des travaux indispensables sur les fonds de bassins, affectés par des désordres esthétiques. Ces travaux ont été intégralement pris en charge par l'assureur de l'entreprise ETANDEX, limitant ainsi l'impact financier pour la collectivité. Cette période a également permis d'anticiper plusieurs opérations de maintenance structurantes : entretien des filtres à perlite (18 650 € TTC) et remplacement des spots subaquatiques (8 500 € TTC).

Au-delà des travaux, la fermeture a généré des économies d'exploitation significatives sur les mois de janvier et de février avec plusieurs baisses dont : 23 % de consommation de gaz, 53 % d'électricité et 34 % d'eau sur le premier trimestre. Ces économies ont compensé la perte de recettes liée à la fermeture.

## BASSIN EXTÉRIEUR : UNE PÉRIODE D'OUVERTURE RECENTRÉE, MAIS PLUS EFFICENTE

Jusqu'en 2024, le bassin sportif extérieur était accessible des vacances d'avril à celles de la Toussaint. En 2025, la commission Sport-Tourisme a validé une réduction volontaire de la période d'ouverture, concentrée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, afin de concilier : qualité de service et sobriété énergétique.

Ce choix repose sur plusieurs constats :

- des effectifs de surveillance insuffisants pour ouvrir simultanément les bassins intérieur et extérieur hors période estivale,
- des conditions climatiques moins favorables en avril et octobre, générant des consommations élevées.

Les résultats sur les mois comparables d'avril, mai, septembre et octobre sont probants. Diverses réductions ont été observées comme une baisse de 11 % de la consommation d'eau, 18 % d'électricité et 8 % de gaz. Cette stratégie permet de maintenir l'attractivité estivale tout en réduisant durablement les charges de fonctionnement.



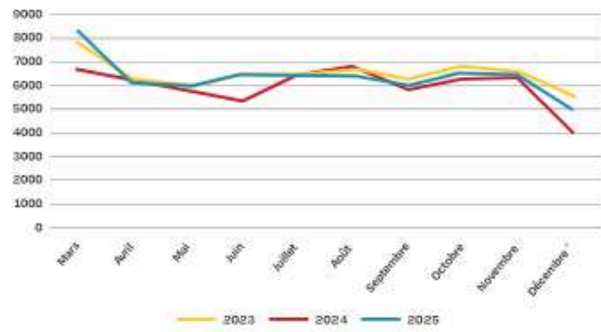
## FRÉQUENTATION ET ÉNERGIES : DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES !

Sur la période de mars à décembre 2025, la fréquentation du centre aquatique a atteint environ 63 500 entrées, soit 6 % de plus par rapport à 2024, sur la même période. La fréquentation retrouve ainsi un niveau équivalent à 2023, avec une dynamique renforcée lors de la réouverture, en juin et sur la fin d'année.

Parallèlement, les actions engagées depuis 2023 portent leurs fruits sur les consommations. La fermeture hivernale, la rationalisation des périodes d'ouverture et l'optimisation des équipements ont permis de réduire significativement l'empreinte énergétique, tout en maintenant un service public attractif et fréquenté.



Fréquentation Mars à Décembre

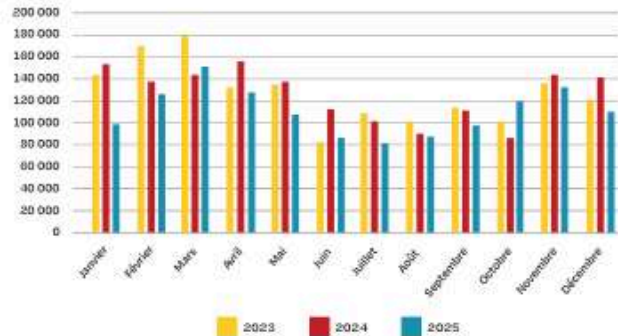


\* À noter qu'au mois de décembre, l'Odyssee est fermé chaque année le 15 du mois, pour des travaux de maintenance.

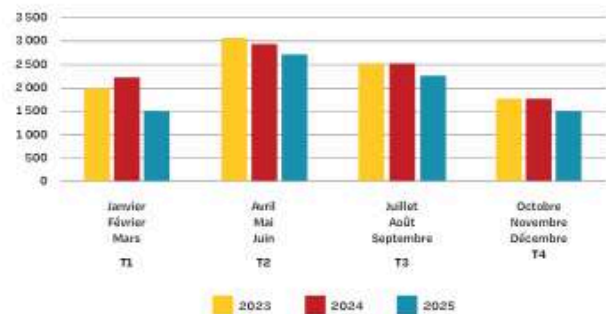
Consommation d'électricité en kWh



Consommation de gaz en kWh



Consommation d'eau en m³



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Fermé depuis octobre 2022 pour des raisons techniques, le toboggan intérieur de L'Odyssee a rouvert au public le 1<sup>er</sup> mars 2025, après plus de deux ans d'attente.

Pour célébrer cet événement très attendu, la collectivité a souhaité proposer une opération attractive et familiale, avec la gratuité de l'entrée baignade pour les enfants de moins de 12 ans les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2025.

# LA RINCERIE

## 44 406

personnes ont fréquenté la base de loisirs en juillet et août 2025, soit 728 visiteurs par jour en moyenne

## 23 500

baigneurs sur la saison estivale (juillet et août 2025)

## 4 421

enfants accueillis sur la base de loisirs entre mars et octobre (groupes hébergés et accueil à la journée)

## UNE EAU D'EXCEPTION À LA RINCERIE !

La base de loisirs de La Rincerie se distingue par la qualité constante et reconnue de son eau. Depuis plusieurs années, les contrôles réglementaires réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) classent la baignade en excellente qualité, avec l'attribution de la note maximale de 3 étoiles.



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire

### Symboles définissant le classement

★★★  
Excellente  
Qualité  
Matière

★★  
Bonne  
Qualité  
Bonne

★  
Suffisante  
Suffisant  
Bonne Eau

—  
Mauvaise  
Pauvre  
Mauvaise

N  
Niveau  
Inconnu en  
absence de  
classement

⚠  
Données  
Insuffisantes  
pour valider  
un classement

Cette évaluation régulière constitue un indicateur concret de la bonne gestion du site et de la rigueur des suivis mis en place. Elle garantit aux usagers un cadre sécurisé pour la baignade et les activités nautiques. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la collectivité à maintenir un haut niveau d'exigence, tant sur le plan sanitaire qu'environnemental. Elle participe également à l'attractivité du site et à l'image qualitative de notre territoire.

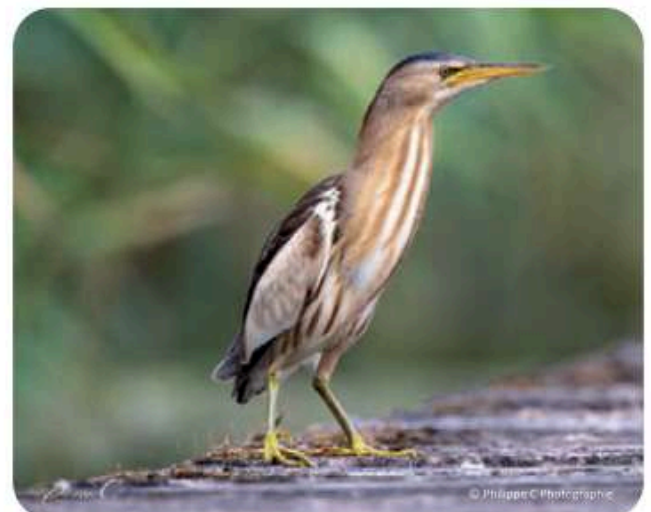
À La Rincerie, la qualité de l'eau n'est pas un objectif ponctuel, mais un standard durable inscrit dans notre politique de gestion.

## LA RINCERIE ACCUEILLE LA PREMIÈRE REPRODUCTION DE BLONGIOS NAIN EN MAYENNE !

Cet été, la base de loisirs a accueilli la première reproduction confirmée de Blongios nain dans le département. Début juillet 2025, un couple a été observé dans la roselière nord du plan d'eau par Benoît Duchenne de Mayenne Nature Environnement.

Pour protéger la nidification, une zone de tranquillité de 300 mètres de rive a été instaurée, avec piquets, rubalise, panneaux pédagogiques et accès limité aux pêcheurs. Grâce à ces mesures, trois jeunes ont été vus début août nourris par leurs parents. Cet événement, rare dans le Grand Ouest, est un succès majeur pour la conservation d'une espèce en déclin en France.

La nidification souligne la valeur écologique des roselières de La Rincerie et l'efficacité d'une gestion conciliant accueil du public et protection de la biodiversité. Les jeunes partiront pour le sud du Sahara avant de revenir au printemps prochain.



© Philippe C. Photographie

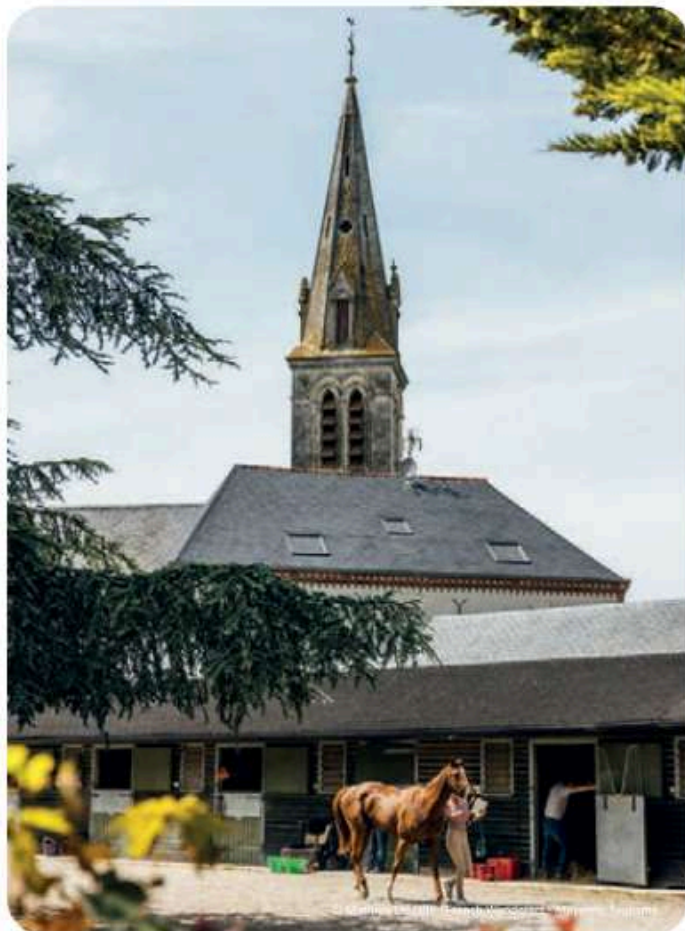


## UNE ANNÉE 2025 ENCOURAGEANTE POUR LE TOURISME !

Instaurée par délibération du Conseil Communautaire en mai 2024, la taxe de séjour est entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire du Pays de Craon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette première année de mise en œuvre confirme la pertinence de cette décision et témoigne du dynamisme touristique local.



Alors que les prévisions budgétaires pour 2025 estimaient le produit de la taxe à 12 500 €, le montant réellement collecté s'est élevé à 57 400 €, soit un écart positif de 44 900 €. Ce résultat, largement supérieur aux estimations initiales, reflète à la fois la fréquentation touristique du territoire, le travail de recensement et d'accompagnement réalisé auprès des hébergeurs, ainsi que la bonne appropriation du dispositif par les professionnels du secteur.



Les recettes issues de la taxe de séjour sont consacrées au développement et à la promotion touristique du Pays de Craon. Cette première année constitue ainsi une base solide pour renforcer les actions en faveur de l'attractivité du territoire et construire, dès 2026, une programmation touristique ambitieuse.





## EAU POTABLE

### UNE STATION D'ALERTE INNOVANTE POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DE L'EAU POTABLE

Le Pays de Craon est propriétaire de l'usine de production d'eau potable de La Roche-Neuville. Alimentée par un captage sur la rivière La Mayenne, elle fournit chaque année plus de 2,6 millions de m<sup>3</sup> d'eau aux 37 communes du territoire. Ce captage peut cependant être soumis à des variations de qualité, notamment lors de certaines périodes ou en cas de pollution accidentelle. Pour anticiper ces risques et garantir une eau de qualité, le Pôle Eau & Assainissement, en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de l'eau (ATD'Eau), a étudié et mis en place une station d'alerte en amont du captage, conformément au Schéma Départemental en Alimentation en Eau Potable.



Cette station a été installée début août 2025 au niveau de l'écluse de Neuville, à environ 2,5 km en amont de la prise d'eau. Elle se compose d'une armoire électrique et d'un panneau photovoltaïque fixés sur l'ouvrage de l'écluse, ainsi que de sondes positionnées dans un guide intégré au génie civil de l'écluse. Ces sondes mesurent en continu des paramètres identiques à ceux relevés à l'usine : turbidité, hydrocarbures, conductivité, oxygène dissous, pH, température, phycocyanine (algues) et CDOM (matière organique). Les données sont transmises en temps réel à l'usine, intégrées au système de surveillance et consultées sur place. En cas de dépassement d'un seuil, une alerte est automatiquement envoyée à l'agent d'astreinte. Le panneau solaire assure 95 heures d'autonomie, et la station signale également tout dysfonctionnement technique.

Première du département, cette station illustre l'engagement du Pays de Craon pour sécuriser l'alimentation en eau potable et protéger la santé des habitants.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

À l'usine de La Roche, pour produire 2,6 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable, 400 tonnes de boues sont générées.

Lors du traitement de l'eau pour la rendre potable, on ne récupère pas uniquement de l'eau propre : on produit aussi des boues. En effet, les différentes étapes de traitement (coagulation-floculation, décantation, filtration) permettent d'éliminer les impuretés présentes dans l'eau brute : matières en suspension, particules fines, micro-organismes, pesticides, etc. Toutes ces substances retirées se concentrent sous forme de résidus appelés boues de traitement. Ainsi, produire de l'eau potable génère inévitablement des boues, qui doivent ensuite être traitées, déshydratées et valorisées ou éliminées dans des filières adaptées.

**Schéma du traitement de l'eau potable :**



**Légende :**

- 1 Captage de l'eau dans la rivière
- 2 Décantation des boues dans l'eau prélevée
- 3 Déshydratation et réduction du volume des boues (épaissement des boues)
- 4 a Évacuation et valorisation des boues produites
- 4 b
- 5 Distribution de l'eau filtrée dans le réseau
- 6 Arrivée de l'eau potable dans les habitations

**UNE EAU DE QUALITÉ EN PAYS DE CRAON !**

Contrôle microbiologie

Contrôle physico-chimiques



**100 % conforme**  
sur la base de 99 analyses réalisées en 2025.



**100 % conforme**  
sur la base de 142 analyses réalisées en 2025.





# ÉCONOMIE



## CONTOURNEMENT EIFFEL : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE VOIE DE CIRCULATION !

Le 24 novembre 2025, une nouvelle voie de circulation reliant l'intersection de la route de Segré et de la route de Pommerieux au boulevard Eiffel à Craon a été mise en service. En décembre, un second tronçon reliant le giratoire créé à la route de Châtelaïs a également ouvert.

Les premières études, menées en 2012 par la Ville de Craon, avaient pour objectif d'anticiper les besoins de circulation et d'aménagement autour de la Zone d'Activité Eiffel, en lien avec le développement de l'hippodrome et les attentes des industriels locaux. Un projet a donc été mis en oeuvre pour sécuriser la RD 25 via un contournement routier, pour réaménager le foncier de la zone d'activité, pour favoriser le développement économique, et moderniser l'hippodrome avec le remodelage de la piste et l'installation de systèmes vidéo et sonores.

Débutés en mai 2024, les travaux ont permis d'aménager 1 870 mètres de routes sur une surface totale de 54 180 m<sup>2</sup>, améliorant à la fois la mobilité, le développement économique et les infrastructures locales.

### Coût des travaux :



#### Dépenses

- 5 292 243 €  
(Études, travaux et aménagement routier)



#### Recettes

- 1 198 525 € / 169 767 €  
Conseil Départemental de la Mayenne / Région Pays de la Loire



**22**

Zones d'Activités gérées,  
entretenues et commercialisées  
par le Pays de Craon

**2 354 340 m<sup>2</sup>**

de foncier sur l'ensemble des zones

**78 %**

de taux d'occupation  
sur l'ensemble des zones

**13**

lots aménagés, soit 53 868 m<sup>2</sup>,  
dans ces zones ont été cédés  
à des entreprises en 2025

**4**

projets d'aménagement de zones  
à Méral, Quelaines-Saint-Gault,  
Astillé et Craon



## EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA GRANGE À QUELAINES-SAINT-GAULT

Le Pays de Craon poursuit son engagement en faveur du développement économique local avec l'extension de la Zone d'Activité Économique (ZAE) de la Grange à Quelaines-Saint-Gault.

Aménagée au début des années 2010, cette zone est désormais saturée et ne dispose plus de terrains disponibles pour répondre aux demandes d'implantation. Pour soutenir la dynamique économique du territoire, l'intercommunalité a lancé une nouvelle phase d'aménagement visant à créer 12 nouveaux lots, d'une superficie comprise entre 1 059 m<sup>2</sup> et 2 507 m<sup>2</sup>, offrant ainsi de nouvelles opportunités pour les entreprises locales.

Les travaux, pilotés par l'agence TECAM de Fougères, ont débuté en septembre 2025 et devraient s'achever à l'été 2026. Le financement de l'opération est assuré par plusieurs partenaires : l'État (51 470 € HT), la Région Pays de la Loire (307 851 € HT) et la Communauté de Communes du Pays de Craon (153 764 € HT).



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Initiative Mayenne est le premier réseau associatif en France dédié à l'accompagnement et au financement de la création, reprise ou développement d'entreprises. Il propose un suivi complet et personnalisé durant les premières années, ainsi qu'un prêt d'honneur à taux zéro pour faciliter le financement des projets.

En 2025, le comité du Pays de Craon a soutenu 13 projets : 7 créations, 4 reprises et 2 entreprises en croissance, pour un total de 193 500 € de prêts. Les secteurs couverts sont variés : restauration, coiffure, garage automobile, micro-crèche...

## LE BILAN DE L'OPAH 2019-2025

La Communauté de Communes du Pays de Craon s'est engagée de 2019 à juin 2025, en partenariat avec l'État, dans un important programme d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H) en direction des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs.

En 6 ans, le dispositif a accompagné 597 logements dans le cadre de travaux de rénovation. Ce programme a généré 21 241 000 € de travaux pour l'activité du bâtiment, travaux dont le coût a été financé en moyenne à hauteur de 56 % par des soutiens de l'ANAH (soit près de 12 millions d'euros de subvention) et par la Communauté de Communes (318 000 € de subvention attribuées).

**13 851**

logements sur le Pays de Craon

**597**

logements rénovés  
grâce à l'OPAH 2019-2025

**35 580 €**

de travaux en moyenne  
par logement dont 19 979 € sont  
subventionnés par l'ANAH et le Pays de Craon

## DEPUIS 2025 : UN NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'HABITAT POUR LES PROPRIÉTAIRES DU PAYS DE CRAON !

Fort du succès de la première OPAH menée jusqu'en 2025, la Communauté de Communes du Pays de Craon poursuit son engagement pour dynamiser le territoire et améliorer le patrimoine bâti. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, tous les propriétaires du Pays de Craon peuvent bénéficier du Pacte Territorial France Rénov'. À cela s'ajoute, pour les propriétaires de logements situés sur l'une des trois communes labellisées Petites Villes de Demain (Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé), une OPAH-Renouvellement Urbain spécifique.

Le programme prévoit d'accompagner 490 projets de rénovation de logements entre juillet 2025 et juin 2030 et 11 dossiers ont été programmés en 2025. Le financement est assuré par l'ANAH à hauteur de 14,5 millions d'euros, la Communauté de Communes du Pays de Craon et les communes de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé pour 864 250 €.

Pour soutenir les porteurs de projets, l'intercommunalité a mis en place un accompagnement complet auprès de conseillers techniques spécialisés en énergie et thermique. Leur mission couvre toutes les phases du projet : définition du projet pour optimiser performance et durabilité, choix techniques des matériaux et équipements, montage et optimisation du plan de financement, suivi des travaux pour les projets à haute performance énergétique, et accompagnement post-travaux avec suivi des consommations et coordination des entreprises.



Scannez le QR Code et accédez à la plaquette d'informations du Pacte Territorial et de l'OPAH RU 2025-2030 du Pays de Craon !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les communes du territoire disposent d'un dispositif d'aide financière pour la réhabilitation et la rénovation de logements leur appartenant, destinés à accueillir des locataires ou des services au public. La Communauté de Communes du Pays de Craon soutient ces projets sous forme de fonds de concours, à raison de 26 € par habitant.

En 2025, 16 communes ont bénéficié de ce fond, représentant un montant total de 338 006 € pour financer leurs projets de rénovation et améliorer le patrimoine bâti communal.

## TRANSMETTRE LE GESTE ET RÉVÉLER DES VOCATIONS !

L'association « L'Outil en Main » a ouvert ses portes en septembre 2024 à Craon, avec pour mission d'initier les jeunes de 9 à 14 ans aux métiers manuels, à l'artisanat et au patrimoine.

Avec une première promotion de 21 jeunes et 48 bénévoles, l'association a élargi son offre d'activité à 9 ateliers : horticulture, menuiserie, mécanique, cuisine, électricité, couture, peinture, coiffure et charpente/couverture.

Les jeunes ont également eu la chance de découvrir le monde de l'entreprise à travers trois visites et ont animé une journée porte ouverte, afin de présenter leurs projets aux familles.

Cette première année s'est conclue le 17 juin 2025 par la remise d'un certificat de participation lors d'un moment convivial réunissant familles et bénévoles.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La découverte de métiers manuels développe chez les jeunes diverses compétences : autonomie, précision et sens des responsabilités. Des qualités recherchées dans tous les secteurs professionnels.

## FAIRE LE LIEN ENTRE COMPÉTENCES SCOLAIRES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

En 2025, le service Emploi du Pays de Craon, en partenariat avec la Région Pays de la Loire, a conduit avec le collège de l'Oriette de Cossé-le-Vivien, une expérimentation visant à rapprocher les matières étudiées au collège des compétences attendues en entreprise.

En lien avec 6 entreprises du territoire, le programme a mobilisé 71 élèves de 5<sup>ème</sup> répartis en 3 classes et a combiné : interventions en classe, identification des métiers et des compétences, visites d'entreprises et accompagnement à la réalisation de vidéos.

En sous-groupes, les élèves ont conçu des films valorisant les métiers étudiés, en mettant en lumière les compétences mobilisées et les matières enseignées au collège. Les productions ont été présentées devant un jury composé d'élus, d'enseignants, de représentants d'entreprises et de parents. Les 3 meilleures vidéos ont été récompensées par un trophée.

Le projet s'est conclu par une sortie à Nantes, avec la découverte de la Jules Verne Manufacturing Academy et la visite d'entreprises industrielles.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au-delà de la découverte des métiers, les élèves ont développé des compétences directement liées au monde de l'entreprise : travail en mode projet, expression orale, respect d'un cahier des charges, gestion du temps, coopération et autonomie.



# PLAN PAYSAGE

## PRÉSERVER, VALORISER ET DÉCOUVRIR LES PAYSAGES DU PAYS DE CRAON !

Le Plan Paysage du Pays de Craon est désormais établi. Il s'appuie sur 3 grandes familles de paysages : les paysages productifs (agricoles, liés à l'eau et aux énergies), les paysages habités (cadre de vie, espaces urbains et mobilité) et les paysages de la découverte (patrimoines et sites emblématiques).

Ce document stratégique fixe plusieurs objectifs : préserver et protéger les paysages, intégrer leur prise en compte dans les projets d'aménagement et valoriser les atouts paysagers du territoire. Il traduit la volonté du Pays de Craon de concilier développement, qualité de vie et préservation de son identité. L'année 2025 aura permis d'initier la dynamique paysage au sein de la Communauté de Communes. Des actions concrètes définies collectivement ont ainsi été mises en œuvre :

### 1. Journée « Voyage en paysages du Pays de Craon » :

Le samedi 14 juin 2025, le plan d'eau du Mûrier à Craon accueillait la journée de restitution publique « Voyage en paysages du Pays de Craon ». Cet événement a rassemblé habitants et partenaires autour d'un moment convivial dédié à la découverte et à la valorisation des paysages du territoire. La journée a été rythmée par plusieurs temps forts dont le spectacle immersif

360° – *Deuxième Ellipse* de la compagnie Atelier de Papier, des ateliers scientifiques et ludiques animés par Les Petits Débrouillards dans le cadre du Science Tour Climat, ainsi qu'une exposition itinérante consacrée aux paysages locaux.



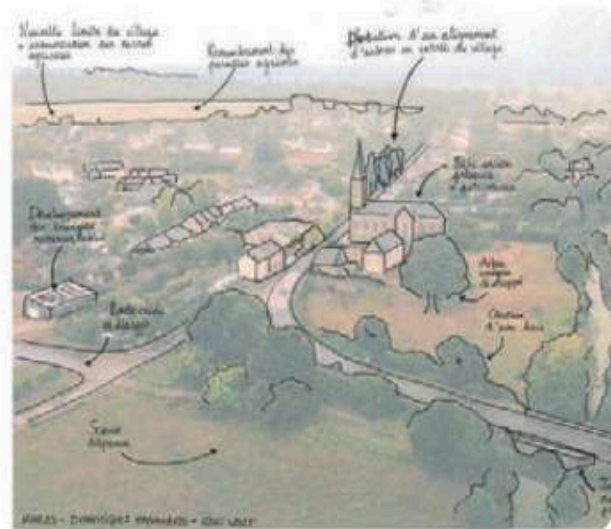
## 2. Réalisation de photographies avant/après :

D'anciennes photographies de plusieurs centres-bourgs ont été reproduites et publiées sur les réseaux sociaux, afin d'analyser les évolutions paysagères et urbaines de différents endroits du territoire. À Niaflès, la comparaison entre 1962 et 2025 illustre ces transformations : le boisement de peupliers au premier plan a laissé place à une prairie humide, tandis que la ripisylve bordant l'Uzure s'est nettement réduite. Si le patrimoine bâti ancien, comme l'église, le cimetière et le pont, a été préservé, les terres agricoles proches du centre historique se sont urbanisées, témoignant d'un phénomène d'étalement urbain.

Niaflès en 1962

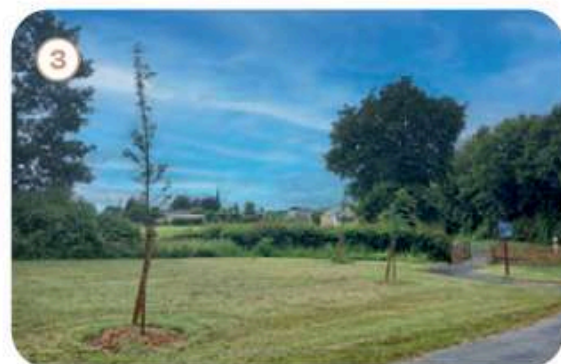


Niaflès en 2025



## 3. Appuis techniques réalisés pour les communes :

En 2025, plusieurs communes ont bénéficié d'accompagnements techniques pour valoriser leurs espaces publics et naturels. À Cuillé, un diagnostic partagé du centre-bourg, réalisé avec élus, techniciens et habitants, a alimenté le carnet bleu "végétalisation" du Plan Paysage et permis d'élaborer une stratégie pour rafraîchir et désimperméabiliser la cour d'école Jacques-Yves Cousteau (photo 1). À Saint-Quentin-les-Angeles, le Pays de Craon accompagne la valorisation d'un ruisseau en cours de restauration, définissant stratégie et programme d'aménagement pour son activation (photo 2). À Pommerieux, la végétalisation des abords d'une nouvelle voie douce a été optimisée grâce à des conseils sur l'aménagement et la gestion durable des espaces verts.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon le Conseil Départemental de La Mayenne, le Pays de Craon est un territoire bocager. Les haies, aux nombreux bénéfices, structurent ses paysages. Aujourd'hui, le territoire compte 3 682 km de haies. Cependant, il possède la plus faible densité de mètres linéaires (mL) de haies par hectares de surface agricole utile (SAU) sur le département de la Mayenne (70mL / ha).



# DÉCHETS

## DU COMPOST PRODUIT À LIVRÉ-LA-TOUCHE

En 2025, les déchetteries du Pays de Craon ont collecté 3 188 tonnes de déchets verts, composés principalement de tontes de pelouse, tailles de haies et branchages. Une partie des branches trouve une valorisation locale grâce à un partenariat avec l'entreprise Les Pieds sur Terre à Bouchamps-les-Craon et le GAEC Crosnier à Pommerieux, où les acteurs les utilisent pour alimenter le compost de biodéchets ou les employer comme litière pour les vaches.

Depuis le 1er janvier 2025, le service redirige les 2 576 tonnes restantes vers la plateforme de compostage de Livré-la-Touche. Auparavant, un prestataire traitait ces déchets à Soudan, à 40 km de Craon ; désormais, une gestion de proximité permet de réduire les coûts de transport de 30 000 € et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Un agent a été recruté pour assurer l'exploitation du site, du suivi des andains à la commercialisation. Les analyses confirment la qualité du compost, certifié norme NF 044-051.



## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DU TRI DES DÉCHETS

En 2025, la Communauté de Communes du Pays de Craon place la réduction des erreurs de tri parmi ses priorités et combine innovation technologique et renforcement de la sensibilisation.

Les équipes de SUEZ contrôlent visuellement le contenu des bacs jaunes lors de la collecte. Lorsqu'ils constatent une erreur manifeste, ils ne collectent pas le bac. Les ambassadeurs du tri du Pays de Craon interviennent ensuite auprès des usagers pour expliquer la démarche et rappeler les consignes.



Par ailleurs, le territoire déploie un dispositif innovant dans la trémie des bennes de collecte : une caméra associée à un éclairage filme le vidage des bacs. Un boîtier embarqué analyse ensuite les images en temps réel grâce à l'intelligence artificielle, qui identifie les principales erreurs de tri. La plateforme LIXO reçoit les données géolocalisées, puis les ambassadeurs du tri du Pays de Craon les exploitent.

Cette technologie offre une vision objective et partagée de la qualité du tri sur le territoire afin d'améliorer l'accompagnement des habitants.

**9 %**

de réduction sur les erreurs de tri entre 2024 et 2025 dans les bacs jaunes suite au passage des ambassadeurs du tri

**25 000 €**

d'économies sur le traitement des refus entre 2024 et 2025

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pays de Craon a publié son Guide du Tri ! Pratique et accessible, il aide les habitants à trier correctement leurs déchets, en détaillant les consignes, les points de collecte et astuces pour réduire, recycler et valoriser les emballages sur tout le territoire.

Scannez le QR code dès maintenant pour le découvrir !





## TRI HORS FOYER : LE PAYS DE CRAON LAURÉAT POUR DÉVELOPPER LE TRI NOMADE

La commission Déchets a choisi de répondre à l'appel à projets « Tri hors Foyer » lancé par CITEO, afin de bénéficier d'un accompagnement financier pour développer le tri des emballages issus de la consommation nomade. Ce dispositif soutient l'installation d'équipements de pré-collecte adaptés : caches-bacs, corbeilles bi-flux ou tri-flux, ainsi que la mise en place d'une communication dédiée.

L'objectif est d'encourager le tri partout : à domicile, mais aussi dans les parcs, jardins, salles des fêtes et lors des événements du territoire. Le service Déchets a travaillé en étroite collaboration avec les communes volontaires pour constituer et déposer le dossier en novembre 2025.

En janvier 2026, le Pays de Craon a été désigné lauréat. Le déploiement des équipements débutera à partir du second semestre 2026 et pourra s'échelonner jusqu'en 2027.



## CONTRÔLE D'ACCÈS ET FILIÈRES REP : UNE GESTION DES DÉCHETS PLUS PERFORMANTE EN 2025

La mise en place du contrôle d'accès en déchetteries et le développement des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ont produit des effets significatifs dès 2025.

Le nombre de passages est passé d'environ 130 000 en 2024 à 113 437 en 2025, soit 16 563 visites en moins. Cette baisse traduit une meilleure régulation des apports et un usage plus adapté du service.

Dans le même temps, l'évolution des tonnages met en évidence une gestion plus performante des déchets. Le tonnage global traité en déchetterie a progressé, tandis que les volumes destinés à l'enfouissement ont fortement diminué : de 1 437 tonnes en 2024 à 860 tonnes en 2025, soit 577 tonnes évitées.

Ces résultats confirment l'impact positif du contrôle d'accès et du déploiement des filières REP : amélioration du tri, réduction des déchets enfouis et optimisation du fonctionnement des déchetteries au service d'une gestion plus durable.





## PROMENONS-NOUS DANS LES SENTIERS... PENDANT QU'ILS NE SONT PAS TROP MOUILLÉS !

En 2025, la Communauté de Communes du Pays de Craon a aménagé deux nouveaux itinéraires de randonnée grâce à l'acquisition d'anciens sentiers à Pommerieux et de nouveaux tronçons à Craon, offrant aux promeneurs des parcours au cœur de paysages naturels.

À Pommerieux, la réhabilitation d'un vieux chemin de 500 m crée une liaison entre le bourg de Chérancé et Craon, en passant par le château du Fougeray et Brétignolles. À Craon, un sentier relie désormais le Bas Bourons à l'ancien chemin de Bouillons, connectant le plan d'eau du Mûrier à la voie verte, évitant ainsi la route départementale Craon - Château-Gontier. Ce tronçon de 350 m sera prochainement aménagé avec une haie bocagère.

Ces travaux ont mobilisé le chantier d'insertion Études et Chantiers de Craon pour l'ouverture et la pose des piquets, ainsi que les entreprises Gendron Énergie, Delhommel et De la Haie à la Forêt pour le débroussaillage, le nivellement et la plantation. Cette dernière a été soutenue par le Pacte Haie régional porté par le Syndicat du Bassin de l'Oudon.

### Coût de l'aménagement des sentiers :



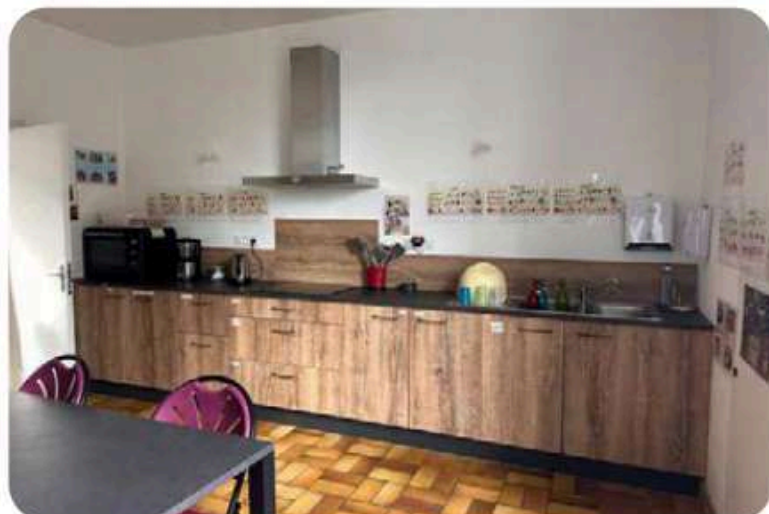
**Dépenses**  
• **10 968 € TTC**  
(hors plantations)



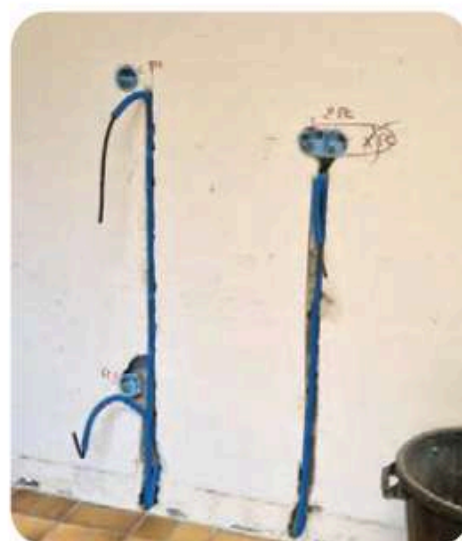
## UNE CUISINE MODERNISÉE ET FONCTIONNELLE

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une nouvelle cuisine à la Maison des Jeunes (MDJ) de Cossé-le-Vivien, le service maintenance est intervenu pour réaliser l'ensemble des travaux.

Après la démolition entière de l'ancienne cuisine, les équipes ont réimplanté une nouvelle installation moderne. Les travaux ont inclus une remise aux normes de l'électricité, une refonte complète de la plomberie, pose des nouveaux meubles, installation des plans de travail et des équipements électroménagers, fixation des crédences et plinthes, sans oublier les finitions avec les travaux de peinture.



# BÂTIMENT



Grâce à l'intervention du service maintenance, la MDJ bénéficie désormais d'une cuisine moderne, fonctionnelle et adaptée aux besoins des jeunes.

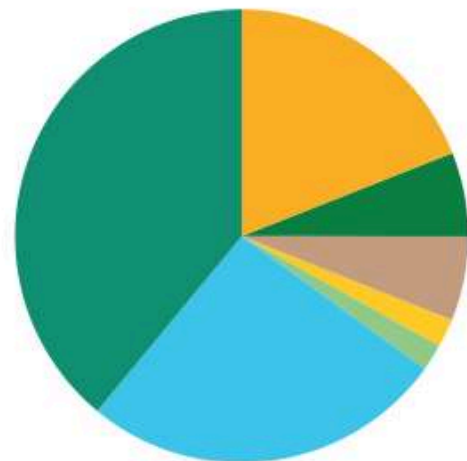
# FINANCES

## LES RECETTES ET DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (TOUS BUDGETS CONFONDUS)



## LA FISCALITÉ (HORS RÔLES SUPPLÉMENTAIRES)

**7 329 285 €** répartis comme suit :



- Taxe d'habitation / 2 %
- Taxe sur le foncier bâti / 19 %
- Cotisation foncière des entreprises / 26 %
- Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux / 6 %
- Taxe sur les surfaces commerciales / 2 %
- Divers (Taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle FNB, GEMAPI) / 6 %
- Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères / 39 %

**soit 256,32 € / habitant**

## UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU !

**9 032 429 €**  
répartis comme suit :



**soit 315,89 € / habitant**

## UNE DETTE ÉTAYÉE



**17 119 687 €**

**soit 598,71 € / habitant**

# COMMANDE PUBLIQUE

## 31

procédures de passation dont :

- 5 procédures formalisées
- 1 procédure de concession
- 25 procédures adaptées

## 133

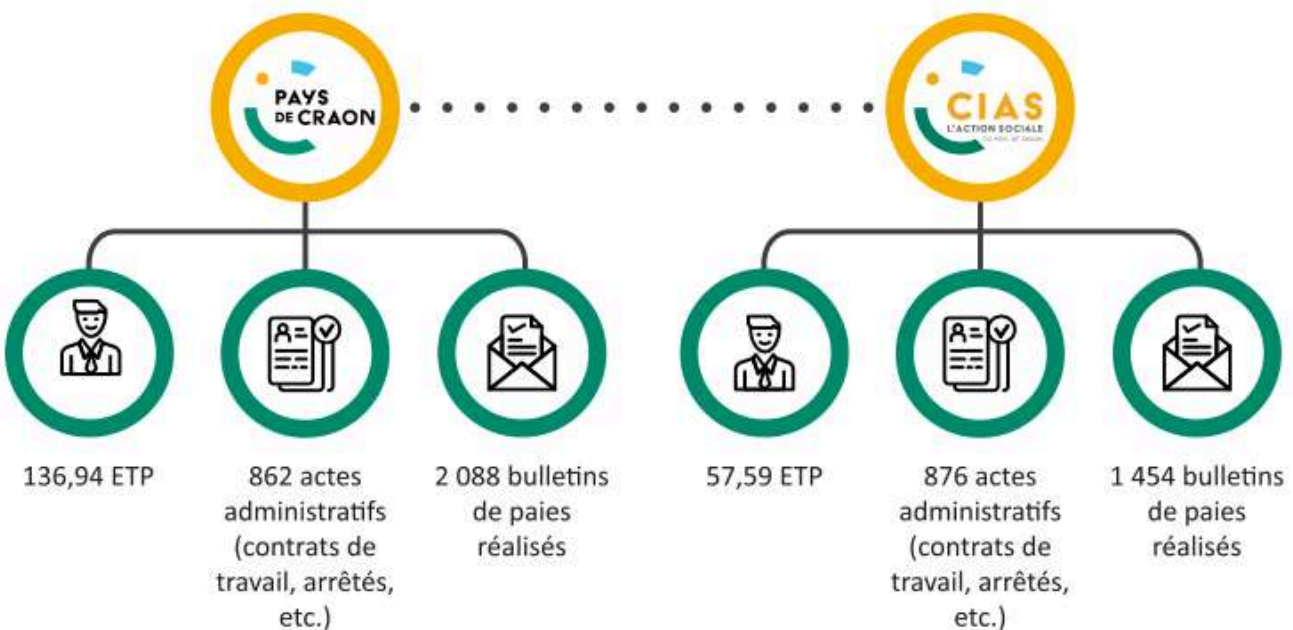
offres reçues et analysées.

## 57

marchés notifiés pour un montant total de 5 859 551 € HT.



# RESSOURCES HUMAINES





Communauté de Communes  
du Pays de Craon  
1 rue Buchenberg  
BP 71 - 53400 Craon



CIAS du Pays de Craon  
29 rue de la Libération  
53400 Craon



02 43 09 61 61



02 43 09 09 65



[accueil@paysdecraon.fr](mailto:accueil@paysdecraon.fr)



[contact@cias.paysdecraon.fr](mailto:contact@cias.paysdecraon.fr)



Communauté de Communes  
du Pays de Craon



[@paysdecraon](https://www.instagram.com/paysdecraon)



Retrouvez votre commune sur IntraMuros !

[www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr)

ASTILLÉ - ATHÉE - BALLOTS - BOUCHAMPS-LÈS-CRAON - BRAINS-SUR-LES-MARCHES - CHÉRANCÉ - CONGRIER  
COSMES - COSSÉ-LE-VIVIEN - COURBEVEILLE - CRAON - CUILLÉ - DENAZÉ - FONTAINE-COUVERTE - GASTINES  
LA BOISSIÈRE - LA CHAPELLE-CRAONNAISE - LA ROË - LA ROUAUDIÈRE - LA SELLE-CRAONNAISE - LAUBRIÈRES  
LIVRÉ-LA-TOUCHE - MÉE - MÉRAL - NIAFLES - POMMERIEUX - QUELAINES-SAINT-GAULT - RENAZÉ - SENONNES  
SIMPLÉ - SAINT-AIGNAN-SUR-ROË - SAINT-ERBLON - SAINT-MARTIN-DU-LIMET - SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË  
SAINT-POIX - SAINT-QUENTIN-LES-ANGES - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET